



**À l'attention du Maire**

Paris, le jeudi 6 novembre 2025

Madame, Monsieur,

**Action Contre La Faim** est une ONG internationale humanitaire qui lutte depuis plus de 40 ans contre la faim dans le monde.

En vertu de la **loi du 7 août 1991 (art 3 alinéa 1)**, telle que modifiée par l'**ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015** relative à l'appel à la générosité du public, l'association **Action Contre La Faim** déclare, par la présente, son intention d'entreprendre une campagne d'information en porte à porte du **10/11 au 12/12/2025**.

Cette campagne aura pour objectif d'informer et de sensibiliser les habitants de votre commune sur le travail de notre association et d'obtenir de nouveaux soutiens, mais **ne fera pas l'objet d'une collecte d'argent en espèces ou en chèques**.

Chacun de nos membres portera des vêtements et un badge clairement identifiable au nom et couleurs de l'association.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre ce courrier aux autorités compétentes sur le terrain, notamment aux services de police, et de nous en assurer par retour de mail.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Perrine Rémusat  
Responsable Face à Face  
Action Contre la Faim  
[premusat@actioncontrelafaim.org](mailto:premusat@actioncontrelafaim.org)

**ACTION CONTRE LA FAIM**

Créée en 1979, Action contre la Faim est une organisation non  
gouvernementale internationale qui lutte contre la faim dans le monde.